

Les inondations au Saguenay

Conseil des monuments et sites du Québec

Number 70, Fall 1996

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/17176ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Conseil des monuments et sites du Québec (1996). Les inondations au Saguenay. *Continuité*, (70), 60–62.

Témoignage

Les inondations au Saguenay

Les 19, 20 et 21 juillet 1996 resteront longtemps gravés dans la mémoire collective du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Au lendemain de ces tristes jours, quel nouveau visage se dessine pour la région ?

PAR GASTON GAGNON,
HISTORIEN

L'histoire régionale avait déjà retenu comme catastrophe le Grand Feu de 1870 qui avait ravagé une grande partie de la région, depuis Mistassini et Saint-Félicien jusqu'à Grande-Baie, épargnant Chicoutimi. Les pertes avaient alors été considérables : plus de 700 bâtiments réduits en cendres, une quarantaine de ponts et quatre scieries anéantis, de même que des centaines de cordes de bois et des milliers de billots de pin appartenant à la Price Brothers



Company, le plus gros employeur de la région. Près de 5000 personnes, soit le tiers de la population, se retrouvaient ainsi du jour au lendemain totalement ou partiellement ruinées. Le député de Chicoutimi, Pierre-Alexis Tremblay, estimait les dégâts à 500 000 \$, une somme considérable pour l'époque, d'autant plus que la colonisation venait à peine de commencer (1837) grâce à l'initiative des membres de la Société des Vingt et Un.

Trois autres événements viendront assombrir, à des degrés différents, l'histoire et le paysage du Saguenay—Lac-Saint-Jean. D'abord, la « tragédie du lac Saint-Jean » qui aura pour origine le débordement à deux reprises des eaux du barrage

Le 24 juillet 1996, jour 6 de l'inondation : vue aérienne du secteur du Bassin, à Chicoutimi. Au premier plan, à gauche, la section de la rue Taché donnant sur la rue Price complètement emportée par les eaux de la rivière Chicoutimi ; au centre, le barrage d'Hydro-Price et quelques bâtiments, dont un ancien moulin converti en immeuble à logements.

Photo : Michel Bonneau, MCCCQ

d'Isle-Maligne, soit en 1926 et en 1928. L'inondation des terres devait notamment provoquer le déplacement de la paroisse de Saint-Méthode. Ensuite, le terrible glissement de terrain de Saint-Jean-Vianney, en 1971, qui entraîna 31 pertes de vie ainsi que la disparition de 38 maisons dans la rivière Saguenay, puis la réinstallation de 131 unités d'habitation dans un quartier d'Arvida. Enfin, plus près de nous, un dernier événement : le tremblement de terre du 25 novembre 1988, d'une amplitude de 6,2 à l'échelle de Richter, où les dommages furent surtout d'ordre matériel.

« Une race qui ne sait mourir »

Dans l'ensemble de ces événements qui marquent la vie des sociétés, un même constat s'impose : certes beaucoup de frayeur, de tristesse et une certaine rage au cœur devant le caractère subit, violent et incontrôlable des forces de la nature, mais aussi, après coup, dans le retour à la normale des choses, une sorte de volonté de survivre, un esprit de pionnier et de bâtisseur, qu'à si bien su comprendre, traduire et transmettre l'écrivain Louis Hémon dans son célèbre roman *Maria Chapdelaine*.

C'est la même vivacité et le même dynamisme que l'on peut observer sur le terrain à la suite des événements qu'a connus la région.

Alors qu'on pensait, dans le domaine du patrimoine, de la culture et du tourisme, que le Saguenay-Lac-Saint-Jean allait pouvoir récolter un peu ce qu'il avait semé, avec la *Fabuleuse histoire d'un Royaume* et le musée du site de la Pulperie notamment, voilà que la nature, qu'on croyait avoir domptée avec le développement de la grande industrie, a montré son visage caché, oublié, à la fois terrifiant, paniquant et troublant.

Un paysage des premiers temps

Il faut visiter les sites du Bassin, à Chicoutimi, et de Grande-Baie, à La Baie, pour mesurer l'étendue des dommages qu'ont causés les grandes crues et les débordements des rivières Chicoutimi et Ha! Ha!. Le paysage architectural et urbain n'a plus rien à voir avec ce qu'il était.

Au Bassin, où se trouve les vestiges de l'ancien poste de traite (1676), le secteur le plus touché est celui longeant l'église Sacré-

Cœur, construite par l'architecte René-P. Lemay en 1903, et l'extrémité de la rue Taché donnant sur la rue Price. Seules les plus vieilles maisons (1880-1910) ont résisté au flux du torrent, notamment la petite maison blanche qui a fait la une des médias, ancrée sur le roc du « Cran Chaud », et un ensemble de bâtiments, en fait les plus intéressants du secteur, adossés au barrage de la petite centrale hydroélectrique Hydro-Price. Les études d'inventaire et les publications sur le patrimoine et l'histoire locale, réalisées ces dernières années avec la Ville de Chicoutimi et le ministère de la Culture et des Communications, deviennent, dans un contexte de reconstruction, des outils de première importance pour comprendre et interpréter l'origine et le façonnement du milieu.

En amont de l'église, à la Pulperie, bien que près des trois quarts du site soient restés intacts, dont la maison du peintre Arthur Villeneuve installée depuis 1994 dans le bâtiment d'accueil, trois édifices longeant la rivière Chicoutimi sont passablement abîmés :



Vue rapprochée des moulins du site historique de la Pulperie, jour 6 de l'inondation.
Photo : Michel Bonneau, MCCQ

l'ancienne usine Sainte-Marie en aval et, surtout, les anciens moulins 1 et 3.

C'est dans cette section de la Pulperie que les inondations ont fait le plus de dommages. Non seulement ne reste-t-il rien des murs de pierre restaurés entre 1981 et 1987 par le ministère des Affaires culturelles ni des éléments d'interprétation et de services qui devaient être inaugurés bientôt, grâce à l'appui financier du gouvernement fédéral et de la Ville de Chicoutimi, mais les lieux ont été totalement lessivés. Les seules traces perceptibles sur le roc sont celles des ancrages des fondations et de la machinerie du premier moulin, construit en 1897.

La désolation n'est pas moins grande lorsqu'on regarde le bâtiment voisin, l'édifice 1912, converti depuis 1980 en théâtre d'été. Par les fenêtres, on ne voit qu'un amoncellement de boue, de planches, de pierres et de billots. Un véritable ravage qui montre la

force de l'eau et le caractère foudroyant du flux torrentiel.

À Grande-Baie, le réservoir Ha! Ha! s'est littéralement vidé après un parcours de 50 kilomètres, provoquant l'inondation du village de Boileau et la destruction d'un grand nombre de bâtiments d'intérêt historique et architectural dont une douzaine retenus par Luc Noppen et Lucie K. Morisset pour leur projet de guide du patrimoine. Alors que les rives de la baie sont jonchées elles aussi de boue, de débris de maisons et de billots provenant des entreprises forestières, celles de la rivière Ha! Ha! présentent par contraste un aspect quasi lunaire, sans rien à voir avec ce qu'elles étaient.

Si le Musée du fjord, l'église paroissiale de Grande-Baie et le Monument des 21, érigé par la Société historique du Saguenay en souvenir des fondateurs de la région, ont su résister au débordement de la rivière comme pour garder la mémoire et témoigner d'un espoir à l'exemple du moulin Père-Honorat (1846) à Laterrière, le paysage de la rivière à Mars, à Bagotville, et de l'Anse-Saint-Jean, dans le Bas-Saguenay, a lui aussi



La rivière du Moulin et le moulin Père-Honorat de Laterrière. Les berges de la « basse prairie » du moulin ont été complètement emportées au passage du torrent de la rivière.

Photo : Michel Bonneau, MCCQ



À Grande-Baie, ces maisons, aujourd'hui disparues, avaient été retenues pour un projet de guide du patrimoine.

Photos : MCCQ

été passablement secoué, métamorphosé.

Saisir une occasion pour « redessiner » la région

En plus des deux décès survenus le premier matin des événements, la rupture dans la trame identitaire des lieux et des milieux est sans doute un des aspects les plus bouleversants et traumatisants de la tragédie que vivent les Saguenéens. Car, au-delà des considérations matérielles et financières, le bâti architectural reflète un système de valeurs, en plus de constituer un héritage et un ancrage social.

Au moment où l'État et le secteur privé sont finan-

cièrement sollicités de toutes parts pour parer au plus pressé, aux urgences de la survie et des communications, les inondations de juillet fournissent l'occasion de faire le point sur la planification et la gestion de notre environnement. Peut-on profiter de ces événements pour créer un meilleur cadre bâti, à la fois esthétique et attrayant pour les citoyens et qui respecte les exigences d'une nature par définition imprévisible ? Dans ce contexte, il devient incontournable de s'appuyer sur l'histoire économique, sociale et urbaine en sachant profiter des patrimoines documentaire et historique. Pour les historiens, les sociologues et les conservateurs du patrimoine, ainsi que pour les urbanistes, aménagistes et architectes, c'est l'occasion, à l'aube du prochain millénaire, de contribuer en toute fierté à la création de la nouvelle image d'une région.

Claudine Déom, agente de liaison
Comité Avis et prises de position, région de l'Ouest du Québec
10628, rue Hamelin, Montréal (Québec) H2B 2E8
Tél. : (514) 385-5870 Téléc. : (514) 385-5634
Nancy Vaillancourt, agente de liaison
Comité Avis et prises de position, région de l'Est du Québec
Conseil des monuments et sites du Québec
82, Grande Allée Ouest, Québec (Québec) G1R 2G6
Tél. : (418) 647-4347 ou 1-800-494-4347
Téléc. : (418) 647-6483

Le moulin Légaré de Saint-Eustache

C'est au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle que l'Évêque Louis Lambert-Dumont, alors seigneur d'une partie de la seigneurie des Mille-Îles, entreprend la construction d'un moulin à farine sur la rivière du Chêne. Ce premier moulin, connu aujourd'hui sous le nom de moulin Légaré, sera responsable du développement rapide que connaîtra alors la région de Saint-Eustache. Situé dans l'ancien village de Saint-Eustache, il demeure à ce jour un des rares moulins au Québec à conserver sa fonction d'origine. Depuis quelques années, la Ville de Saint-Eustache, propriétaire du moulin depuis 1978, projette une mise en valeur du site et des différents bâtiments qui y sont érigés. Une étude com-

mandée par la Ville l'automne dernier suggère la démolition de certains éléments de ce site, dont celle de la maison du meunier datant de 1903, afin de permettre une reconstitution du site à son état originel.

Bien qu'il encourage la décision municipale de mettre en valeur cet important héritage patrimonial, le CMSQ s'inquiète de la démolition qui menace certains bâtiments. Le Conseil a jugé bon de faire part de ses réserves aux autorités municipales. Il recommande que la mise en valeur projetée assure une compréhension du fonctionnement des bâtiments comme de l'évolution du site à travers les siècles.

Bienvenue dans la maison Krieghoff !

Le Conseil des monuments et sites du Québec souhaite la bienvenue à une nouvelle voisine, M^{me} Esther Greaves, propriétaire de la maison Krieghoff. Cette dernière est située à proximité de la maison Henry-Stuart, siège social du Conseil des monuments et sites du Québec.

Depuis plusieurs années, le Conseil était extrêmement préoccupé du sort réservé à la maison Krieghoff. Inoccupée depuis 1970, la maison nécessitait de toute urgence des travaux de restauration importants. Du fait de sa valeur patrimoniale exceptionnelle et de son statut de bien classé, le Conseil exigeait depuis longtemps que des mesures soient prises.

Le CMSQ est aujourd'hui satisfait du dénouement que connaît le dossier de la maison Krieghoff. En faisant l'acquisition de la maison et en lui donnant une vocation résidentielle, M^{me} Greaves assure une pérennité à un monument patrimonial extrêmement important en continuité avec sa vocation première. En effet, le peintre Cornélius Krieghoff y a élu domicile durant quelques années. Le Conseil se réjouit par ailleurs du désir de M^{me} Greaves d'ouvrir occasionnellement la maison Krieghoff aux visiteurs.